

## **INTERNET : EN ANGLAIS SEULEMENT POUR LE SPORT AMATEUR**

Les fédérations sportives canadiennes ont beaucoup de difficulté à reconnaître qu'il existe deux langues officielles au pays.

Une compilation des sites Internet des fédérations réalisée par la députée de Longueuil et porte-parole bloquiste en matière de Sport amateur, Caroline St-Hilaire, démontre que 70 p. 100 des sites sont unilingues anglais.

Sur les 63 sites recensés par la députée, 12 seulement sont totalement bilingues et 9 le sont partiellement. Pas moins de 17 associations et fédérations sportives fautives ont une adresse à Gloucester, une ville en banlieue d'Ottawa. D'autres, comme l'Association canadienne de crosse, l'Association canadienne de soccer et la Fédération équestre canadienne sont situées dans la capitale nationale.

Mme St-Hilaire a écrit le 7 juin dernier au Commissaire aux langues officielles pour lui demander de faire enquête « sur les obstacles que doivent franchir les francophones du Québec et du Canada dans le monde du sport amateur d'élite ».

La décision de la députée de porter plainte faisait suite aux propos recueillis lors des audiences publiques tenues l'année dernière par le Sous-comité sur les sports.

« ...il a été porté à la connaissance du sous-comité que les francophones doivent contourner plus d'obstacles que les anglophones dans le monde du sport amateur notamment en raison de l'unilinguisme anglais qui sévit dans les fédérations nationales de sport et à l'Association olympique canadienne, à l'absence d'entraîneurs francophones ou bilingues, de documentation dans les deux langues et de l'unilinguisme anglais qui sévirait dans les centres d'entraînement nationaux de haut niveau » lit-on dans la lettre que Mme St-Hilaire a fait parvenir au Commissaire Goldbloom.

Cette plainte de Mme St-Hilaire n'est pas restée sans réponse, puisque le Commissariat a entrepris depuis peu une étude spéciale sur le sport amateur et les services offerts aux athlètes anglophones et francophones. Les enquêteurs ont l'intention de réaliser des entrevues avec les dirigeants des associations sportives et ceux de Sport Canada, de même qu'avec des athlètes.

« Puisque le contenu de la plainte était assez large, on a décidé que ça méritait une étude approfondie » explique Catherine Scott, l'attachée de presse de la Commissaire Dyane Adam. L'étude devrait être complétée le printemps prochain.

Le Commissariat avait déjà mené une étude à la fin des années 1980 pour faire la lumière sur les causes des faiblesses linguistiques lors d'événements nationaux et internationaux tenus au Canada comme les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux panaméricains.

**Tiré de  
l'Association de la presse francophone  
Septembre 1999**